

07 janvier 2008

N° 02 – 2008

*Pour toute information complémentaire, contacter :*

**Beat Werder** +33 (0)1 46 98 71 39

Directeur de la Communication

**Marco Circelli** +33 (0)1 46 98 72 17

Directeur des Relations Investisseurs

## **SCOR renouvelle une alliance stratégique avec le MDU dans le domaine des RC médicales au Royaume-Uni**

SCOR SE annonce avoir renouvelé avec succès son partenariat avec le *Medical Defence Union Ltd* (MDU). Le MDU est la première organisation de protection médicale au Royaume-Uni et a constitué par le passé un allié stratégique pour Converium (aujourd'hui SCOR Switzerland Ltd.). SCOR a signé un accord pour une durée de dix ans, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2008 qui a vocation à assurer la responsabilité civile professionnelle des membres du MDU.

Denis Kessler, Président-Directeur Général de SCOR, a déclaré: "Le fait de renouveler des accords de partenariat avec des organisations réputées telles que le MDU représente un grand succès pour SCOR. La pérennité d'une alliance avec un client aussi important et prestigieux démontre la capacité de SCOR à consolider son rapprochement avec Converium, avec les avantages que cela représente en termes de gestion de capital et d'effet de diversification pour le MDU et ses clients. »

Mike Saunders, CEO du MDU, a déclaré: « Le MDU est enchanté de ce que sa bonne collaboration avec Converium se poursuive dorénavant avec SCOR, et se réjouit de faire bénéficier à ses clients de produits d'assurance garantis par le principal groupe européen de réassurance. Nous avons hâte de commencer cette collaboration avec nos nouveaux partenaires. »

\*  
\* \*

**SCOR SE**

1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
France

Tél + 33 (0) 1 46 98 70 00

Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09

[www.scor.com](http://www.scor.com)

RCS Nanterre B 562 033 357

Siret 562 033 357 00020

Société Européenne au Capital

de 1 439 335 470,20 Euros

07 janvier 2008

N° 02 – 2008

---

**Énoncés prévisionnels**

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences significatives entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le document de référence de SCOR déposé auprès de l'AMF le 10 avril 2007 sous le numéro D.07-0294 (tel que mis à jour par la seconde note complémentaire visée par l'AMF le 12 juin 2007 sous le numéro 07-183, le "Document de Référence"), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR et le prospectus d'admission de SCOR visé par l'AMF le 10 avril 2007 sous le numéro 07-0115, tel que mis à jour par la première note complémentaire visée par l'AMF le 23 avril 2007 sous le numéro 07-0131 et la seconde note complémentaire visée par l'AMF le 12 juin 2007 sous le numéro 07-183 décrit un certain nombre de risques et d'incertitudes importants relatifs à l'Offre et le rapprochement avec Converium.

**SCOR SE**1, av. du Général de Gaulle  
92074 Paris La Défense Cdx  
FranceTél + 33 (0) 1 46 98 70 00  
Fax + 33 (0) 1 47 67 04 09  
[www.scor.com](http://www.scor.com)RCS Nanterre B 562 033 357  
Siret 562 033 357 00020  
Société Européenne au Capital  
de 1 439 335 470,20 Euros